

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE LHUIS**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2021 – 20 h**

**ETAIENT PRESENTS** : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Julien DOMBES, Guillaume DUCOLOMB, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Evelyne SUBIT, Marie-José TRAINA, Claire TRICHON, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

**ABSENTS EXCUSES** : Céline THEVENOUX

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance M. Guillaume DUCOLOMB

En début de séance, Monsieur Jean-Michel MERIAUX a présenté aux élus son remplaçant, suite à son départ en retraite : M. Baptiste DEBIEZ est désormais le référent ONF pour la commune.

### **I – VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 17 SEPTEMBRE 2021**

Le compte-rendu du 17 septembre 2021 est validé à l'unanimité.

### **II – FINANCE COMMUNALES**

Le montant de la dotation du Fonds Départemental de Péréquation de la taxe professionnelle pour 2020 est de 5 950 € (6 024 € en 2019)

### **III – RESSOURCES HUMAINES**

#### **3.1 Secrétariat de mairie**

Madame Olivia MOLLON a pris ses fonctions le 12 octobre au poste de secrétariat de mairie (compta, paye..)  
Mme Muller, du Centre de Gestion de l'Ain, qui effectue par ailleurs des remplacements dans les secrétariats de mairie, la forme à son poste. D'autre part des formations sur les différents logiciels sont prévues.

### **IV – VOIRIE / RÉSEAUX / TRAVAUX DIVERS**

#### **4-1 Travaux de la traversée du bourg**

Suite au passage des experts concernant les microfissures constatées sur les tronçons R8 vers R9 et R10 vers R12 ne représentent pas de caractère de gravité pour l'étanchéité et la durabilité des produits pour les raisons suivantes :

Les microfissures observées sont inférieures à 0,3 mm et admises par la norme NF 1916 à laquelle sont soumis les tuyaux d'assainissement

Ces points vont se refermer par phénomène d'auto colmatage, des traces blanches de calcification sont déjà visibles autour des zones identifiées.

Une nouvelle ITV (passage de caméra et vérification du colmatage) est prévue courant 2022.

Ces points ont été validés par la municipalité, l'AMO et LA MOE.

Suite aux travaux de terrassement sur les canalisations, les pompes de la station de Charantonod n'ont pas été arrêtées, ce qui a impliqué un fonctionnement de celles-ci sans eau. Ce dysfonctionnement a entraîné une dégradation de la garniture mécanique des paliers de guidage de l'hydraulique interne.

Le kit hydraulique va être remplacé.

Ces travaux sont pris en charge par l'entreprise Spie Batignole.

Le conseil municipal apprécie le geste commercial et professionnel de l'entreprise.

Le chantier de la phase 1 c'est bien déroulé, le calendrier est respecté.

Sur le plan financier : le coût des travaux globaux du lot 1 : 529 499 € HT finit (529 656 € initialement budgété)

L'enveloppe budgétaire est donc respectée.

Le Lot 1 : Réseaux humides a été réceptionné le 6 octobre.

Le Lot 2 :

Aménagement de surface : a débuté début septembre sur le secteur nord du village, cette première partie sera finie fin octobre avec la pose de l'enrobé. Si la température le permet la résine prévue sur les trottoirs sera réalisée d'ici le mois de décembre.

Des têtes de bouche à clef sur le tronçon nord vont être changées (neuf au total) pour un montant de 920 €. Cette modification est adoptée.

Les travaux reprendront au printemps pour se terminer en octobre 2022

Une planche d'essai des matériaux est visible à côté des toilettes publiques.

Viviane VAUDRAY arrive à 21h20

#### **4-2 Cimetière**

Les allées ont été nettoyées et l'enrobé posé.

Un état des lieux sera fait sur les concessions qui arrivent à terme et 4 concessions vont être purgées courant 2022. Un devis est en cours de réalisation par notre prestataire.

#### **4-3 Travaux sur chemin communaux**

La réfection des terrains communaux (réfection des trous sur la voie) est en cours.

Route de Rix : une interdiction aux plus de 3T5 sera mise en place.

Différents points sont en cours d'étude de sécurisation par la mise en place de panneaux par le Département :

- la zone 70 de La traversée du hameau de RIX sera élargie
- sur la D79, à Millieu, la priorité à droite est très peu respectée à l'entrée du hameau
- à la sortie de Lhuis, à l'intersection de la D41 et La D79, des riverains nous signalent que lorsqu'ils sortent du chemin de la Gustine, les véhicules qui viennent de Lhuis et qui prennent la D41 en direction d'Innimont, ne laissent pas la priorité et roulent souvent vite.

Les travaux impasse de la Goyette et impasse du Doray ont été réalisés par l'entreprise Peysson.

### **V – URBANISME**

#### **5-1 Dossiers en cours**

De futurs acquéreurs d'un bien situé à Millieu ont un projet d'activité touristique, destiné aux personnes en situation de handicap, avec installation de deux maisons en bois : le conseil municipal donne à ce stade un avis favorable.

Un bien situé route d'Ansolin est également en cours d'acquisition avec un projet de création de gîtes.

### **VI – BATIMENTS COMMUNAUX-TERRAINS COMMUNAUX**

#### **6-1 Projet salle des fêtes**

Un projet de réhabilitation de la salle des fêtes est en cours d'étude.

### **VII – CCPA**

#### **7-1 Collecte des ordures ménagères**

Une rencontre entre la municipalité et la responsable de la collecte des ordures ménagères de la CCPA a eu lieu, afin de trouver une solution aux difficultés rencontrées, lors des tournées, par le prestataire en charge du ramassage.

Le problème du ramassage à Saint-Martin reste à solutionner. Une visite sur place aura lieu le 25 octobre pour trouver la meilleure solution pour les administrés de ce quartier.

### **VIII – GESTION DES AFFAIRES COURANTES**

#### **8-1 Renouvellement du bail de location Charantonod sud**

Le conseil municipal décide de reconduire à l'unanimité le bail de M. Bruno Lambert pour les parcelles F1551, F1549 et F1546 situées à Charantonod Sud.

Montant du loyer : 72.32 € annuel.

### **8-2 Convention avec la SAS SACPA pour l'année 2022**

Le Maire indique que la convention avec la SAS SACPA arrive à échéance le 31 décembre 2021 et rappelle le caractère obligatoire pour les communes d'avoir leur propre service de fourrière ou d'adhérer à une structure règlementaire.

Le Maire présente à l'assemblée la proposition de marché de prestations de services du Groupe SACPA.(capture des animaux vivants, morts, blessés, et ou dangereux en dessous de 40 kg)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer avec la SAS SACPA un contrat de prestation de services pour l'année 2022, pour un montant annuel de 1 063, 75 TTC.

### **8-3 Chasse**

- Le 12 octobre 2021, l'arrêté portant suspension de la chasse sur la commune de Lhuis a été levé. La chasse a pu reprendre en toute sécurité.
- Deux délibérations ont été approuvées à l'unanimité pour la mise en place des nouveaux baux de chasse :
  - la fin anticipée du bail en cours
  - l'attribution des nouveaux baux de chasse.

Séance levée à 23h15

Compte-rendu co-rédigé par le secrétaire de séance et le Maire.

## **Informations Générales**

### **Relevés des compteurs d'eau**

Le relevé des compteurs d'eau potable sera réalisé par les employés communaux à partir de la semaine 45. Il est rappelé que l'accès aux compteurs devra être assuré.

### **Cérémonie du 11 NOVEMBRE**

La Population de LHUIS est cordialement invitée à la cérémonie du 11 NOVEMBRE qui se déroulera ainsi :

- ⇒ 11h15 : Rassemblement Place de la Gare
- ⇒ 11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts  
Participation des élèves, de l'Echo du Nant, des clairons et de la Chorale.
- ⇒ 12h00 : Vin d'honneur (passe sanitaire obligatoire)

### **Coupes affouagères**

Inscriptions en mairie jusqu'au 30 novembre 2021.